



## **Directeur Général des services (H/F)**

**Emploi :** DGS (Cat. A+)

**Recrutement :** procédure particulière pour emploi fonctionnel

**Poste :** Directeur général des services (H/F)

**Localisation du poste :** Vannes

**Rémunération :** Grille des DGS + RIFSEEP.

### **AFFECTATION**

Direction Générale des services- Campus de Vannes

### **Définition de l'emploi et missions :**

Professionnalisante et à taille humaine, l'Université Bretagne Sud (UBS) s'appuie sur la compétence de ses 1150 personnels dont 580 enseignants et enseignants-chercheurs pour former chaque année environ 11000 étudiants. Elle est composée de trois facultés (Lettres Langues, Sciences Humaines et Sociales, Sciences et Sciences de l'Ingénieur, Droit Sciences Politiques), d'une École Universitaire de Management (IAE), de deux IUT et d'une école d'ingénieurs. Son expérience scientifique s'appuie sur 14 laboratoires dont 6 sont reconnus et soutenus par le CNRS. Elle a développé quatre domaines d'excellence : la cybersécurité, les matériaux, la mer et le littoral et les data sciences.

### **Vos missions en quelques mots**

#### *Description du service*

Le Directeur Général des Services (DGS) est membre à part entière de l'équipe de direction et de la gouvernance de l'Université. Alors que la Présidente et les Vice-président.e.s ont une autorité politique dans les domaines qu'ils portent, le DGS exerce une autorité hiérarchique et fonctionnelle sur les services et sur les personnels BIATSS des services centraux et communs.

L'élaboration et le suivi des politiques de l'établissement requièrent de la part du DGS à la fois une bonne connaissance de l'environnement national, régional et international de l'enseignement supérieur et de la recherche ainsi que des futurs enjeux qui lui sont associés.

A ce titre, il a la responsabilité particulière de veiller à leur soutenabilité économique et à leur sécurisation juridique.

Il propose également des outils de pilotage, notamment de diagnostic et d'accompagnement de la phase d'opérationnalisation. Pour cela, il conçoit et met en place, dans une démarche d'assurance qualité, le suivi des indicateurs de performance sur tous les secteurs d'activité de l'établissement et propose, en fonction des orientations définies par le chef d'établissement, des évolutions dans la répartition des moyens.

Le DGS est un acteur essentiel du dialogue de gestion interne conduit annuellement avec les différentes composantes de l'établissement (composantes, services communs, pôles de

recherche, ...). Il devra notamment mettre en œuvre une démarche de contractualisation avec les composantes.

Dans le fonctionnement de l'établissement, le DGS est garant de la bonne coordination de toutes les entités. Il est en charge de leur modernisation et de la conduite du changement dans un esprit d'amélioration continue du service rendu sur l'ensemble des sites de l'établissement, et, pour une plus grande prise en compte de notre responsabilité sociétale et environnementale.

Il mettra en place l'organisation et les outils nécessaires à la gestion des projets structurants de l'établissement.

Il est à noter qu'une réorganisation des services centraux et communs est en œuvre. Elle prévoit notamment la création de deux postes de DGSA, sur lesquels le DGS aura autorité.

#### *Missions et activités*

Assurer, sous l'autorité de la Présidente de l'Université, la direction, l'organisation et le fonctionnement des services administratifs, financiers, et techniques de l'établissement.

Contribuer à l'élaboration des politiques d'établissement et en assurer la mise en œuvre opérationnelle.

Concevoir, mettre en place et assurer le suivi des indicateurs de performance de l'établissement dans les domaines de la gestion administrative, financière et patrimoniale, celles des ressources humaines et des systèmes d'information.

Assurer l'autorité hiérarchique et fonctionnelle sur les services et sur l'ensemble des personnels BIATSS des services communs et centraux.

Le DGS est présent aux réunions du Conseil d'administration aux côtés de la Présidente et du 1er vice-président et participe à l'élaboration des délibérations.

#### **Profil recherché :**

Le candidat recherché est un cadre expérimenté qui devra posséder de fortes compétences administratives, juridiques et financières, une expertise dans la conduite de projets.

Ses compétences en management seront avérées et il a une réelle capacité au dialogue.

Une expérience dans le montage et le pilotage des projets, et plus particulièrement avec l'Union Européenne et l'ANR, serait appréciée.

Il aura le goût et le sens du travail en équipe et possèdera une réelle capacité d'animation, d'autorité, d'initiative et de force de conviction. Le candidat devra faire preuve d'une bonne connaissance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ainsi que des enjeux auxquels les établissements d'enseignement supérieur sont confrontés. Pour autant, il pourra être issu d'environnements différents de l'enseignement supérieur.

#### **Modalités de candidature :**

Les dossiers de candidature comprenant : une lettre de motivation, un CV, le 1er arrêté de titularisation dans un corps de fonctionnaires de la catégorie A et le dernier arrêté de promotion d'échelon dans le corps d'origine (voire dans un emploi fonctionnel), doivent être adressés par la voie hiérarchique **au plus tard le 26 mars 2025 à 12 h à :**

Université Bretagne Sud

Présidence : [presidente@univ-ubs.fr](mailto:presidente@univ-ubs.fr)

Copie à :

Direction des ressources humaines

[drh@listes.univ-ubs.fr](mailto:drh@listes.univ-ubs.fr)

**Un double du dossier de candidature doit être envoyé uniquement par courriel :**

- au bureau des administrateurs de l'État et des emplois fonctionnels (DE SE 1-2) :

[de1-2candidature@education.gouv.fr](mailto:de1-2candidature@education.gouv.fr)

- au SPES (service de la politique de l'encadrement supérieur) :

[mpes.mobilite@education.gouv.fr](mailto:mpes.mobilite@education.gouv.fr)

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade et leur échelon.

Aucune candidature ne sera traitée dans l'outil. Il convient de se reporter aux contacts mentionnés dans la fiche de poste.

*Conditions particulières d'exercice*

L'emploi en question relève du groupe II des emplois de directeur général des services des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Les candidats doivent remplir les conditions statutaires définies par le décret n°2010-175 du 23 février 2010 (notamment les articles 4, 4-1, 4-2), dans sa version modifiée par le décret n°2017-404 du 27 mars 2017 publié au JORF n°0075 du 29 mars 2017.

**Statut du poste**

Vacant à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025.